

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier daté du 27 mars ou vous m'interpellez sur la place de l'EPS dans l'enseignement public. Les moyens consacrés à l'EPS sont insuffisants, en terme d'horaires hebdomadaires et de budget sont insuffisants, vous avez raison de le dénoncer. Ce sont évidemment les enfants des classes populaires qui en sont le plus affectés, les enfants des classes aisées peuvent toujours s'initier à toutes sortes d'activités physiques dès le plus jeune âge.

C'est vrai pour l'EPS comme pour les autres disciplines. En France près de 40% des élèves issus de milieux défavorisés sont en difficulté. Les gouvernements mis en place par Chirac, Sarkozy et Hollande se partagent la responsabilité de cet échec. Sarkozy avait supprimé 80 000 postes d'enseignants. Hollande avait promis de faire de l'école une priorité et de recréer 60 000 postes mais, le nombre d'élèves ayant augmenté du fait de la démographie, l'encadrement n'a pas pour autant été amélioré.

Dans les écoles, les collèges et les lycées, on se retrouve donc toujours dans la même situation. Toute une partie des élèves de familles populaires ne peuvent acquérir au début de l'école primaire les bases nécessaires pour poursuivre leur scolarité, et les enseignants sont bien incapables d'y remédier, faute de moyens pour travailler en petit groupe ou individuellement. Ces élèves poursuivent ensuite une scolarité chaotique émaillée de quelques redoublements, au moins jusqu'à leurs 16 ans, qui sonnent la fin de la scolarité obligatoire.

Pour que cela change, il faudrait consacrer l'agent public à l'éducation au lieu de le distribuer, à perte, au grand patronat.

Veillez recevoir Monsieur, l'expression de mes salutations les plus sincères.